



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la société **IMMO SAINVAL** située Rue de Tilff 24 à 4052 Chaudfontaine (Beaufays).

Le terrain concerné est situé **Rue d'Angleur, 114/B à 4130 Esneux et cadastré division 2, section E n°247G et 253R.**

La demande vise les travaux suivants : Régularisation de 14 unités d'un logement collectif (ensemble de 41 logements) et présente les caractéristiques suivantes :

La demande déroge à l'affectation de la zone au plan de secteur :

Les actes et travaux projetés ne correspondent pas à l'affectation de la zone au plan de secteur.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40** - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, au **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9:00 à 12:00 et le jeudi de 17:00 à 19:00 **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 5 mai 2026 et clôturée le 19 mai 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent Domaine Brunsode n°2 (Château Brunsode - 1^{er} étage), 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2025-111 IMMO SAINVAL.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête **uniquement sur rendez-vous**, auprès de M^{me} Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 19 mai 2026 à 9:00 au Château Brunsode, Service Urbanisme, uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est M^{me} Florine PARIZEL dont le bureau se trouve au Domaine Brunsode n°2 (Château Brunsode - 1^{er} étage), 4130 ESNEUX.